



Policy and Regulation Initiative for Digital Africa  
(PRIDA)



**PRIDA**  
*Policy and Regulation  
Initiative for Digital Africa*

**Stratégie de mise en œuvre de la  
gouvernance de l'Internet PRIDA (2019  
– 2021)**

## Table des matières

1.0	INTRODUCTION.....	4
2.0	VISION, BUTS ET OBJECTIFS .....	5
3.0	ANALYSE DE LA SITUATION.....	6
3.1	Structures de gouvernance de l'Internet et obstacles à la participation africaine...6	
3.2	Structures de gouvernance de l'Internet en Afrique.....	7
3.2.1	FGI nationaux.....	7
3.2.2	FGI régionaux.....	8
3.2.3	FGI continentaux .....	12
3.3	Analyse de la présence africaine dans l'Espace de gouvernance de l'Internet....	13
3.4	Renforcement des capacités et services de coaching dans le domaine de la GI en Afrique.....	14
4.0	PILIERES DE FONDATION .....	15
4.1	Renforcer et rationaliser les structures de gouvernance de l'Internet .....	15
4.1.1	Définir le problème.....	15
4.1.2	États membres sans FGI national .....	17
4.1.3	États membres dotés d'un FGI national .....	17
4.1.4	Renforcer les FGI régionaux et rationaliser le flux d'informations .....	17
4.1.5	Renforcer les FGI continentaux et rationaliser le flux d'informations .....	20
4.2	Renforcement des capacités et services de coaching.....	20
4.2.1	Définir le problème.....	20
4.2.2	Renforcement des capacités en personne (hors ligne) .....	21
4.2.3	Renforcement des capacités en ligne .....	22
4.2.4	Services de coaching et Clinique de la politique numérique .....	22
5.0	Feuille de route de la mise en œuvre de la stratégie GI de l'initiative PRIDA.....	24
6.0	ANNEXES .....	34
	Illustration 1 : Carte des pays d'Afrique dotés d'un FGI national (octobre 2019).....	7
	Illustration 2 : Acteurs de la stratégie de GI PRIDA, flux de travail et structure de mise en œuvre.....	16
	Illustration 3 : Déroulement du processus FGI .....	16
	Tableau 1 : Carte des FGI régionaux africains : 2011-2019 .....	12
	Tableau 2 : Analyse SWOT de la GI en Afrique du point de vue continental .....	12
	Tableau 3 : Rencontres importantes pour la gouvernance de l'Internet.....	14
	Tableau 4 : Taxonomie désagrégée de la gouvernance de l'Internet.....	34

## *Glossaire*

**Gouvernance de l'Internet** : Développement et application de principes, de normes, de règles, de processus de décision et de programmes communs qui modèlent l'évolution et l'utilisation de l'Internet.

**Espace de gouvernance de l'Internet** : Espace neutre où tous ceux qui s'intéressent à l'Internet et à son avenir peuvent partager leurs idées sur les questions de politique et de développement de l'Internet. Autrement dit : « un groupe de gens qui ont des intérêts différents ».

**Acteurs de l'Internet** : Gouvernements nationaux, organisations internationales, entreprises, société civile et communauté technique.

**Multistakeholderism (ou modèle multi-acteurs)** : Structure de gouvernance qui vise à rassembler les parties prenantes en les invitant à participer au dialogue, à la prise de décisions et à la mise en œuvre de solutions aux problèmes et aux objectifs communs.

## ABRÉVIATIONS

AfSIG	École africaine sur la gouvernance de l'Internet
UA	Union africaine
AUCSEG	Groupe d'experts de l'Union africaine sur la cybersécurité
FGI-CA	Forum sur la Gouvernance de l'Internet en Afrique Centrale
CITMC-4	4 <sup>e</sup> CONFÉRENCE DU Comité Technique Spécialisé de l'UA (CTS) CONFÉRENCE DES MINISTRES EN CHARGE DES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
FGI-AE	Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique de l'Est
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
ICANN	Internet Corporation for Assigned Names and Numbers
GI	Gouvernance de l'Internet
FGI	Forum sur la gouvernance de l'Internet
ISG	École de la gouvernance de l'Internet
CCICT-2	Deuxième session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'UA (CTS) sur la communication et les TIC
GCMA	Groupe consultatif multi-acteurs
PFN	Points focaux nationaux
OFGIN	Organisateurs de FGI national
FGI-AN	Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique du Nord
CER	Communautés économiques régionales
SAIGF	Forum de l'Afrique Australe sur la gouvernance de l'Internet
UMA	Union du Maghreb arabe
FGI-AO	Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique de l'Ouest
SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information

## *Remerciements*

La contribution des différents acteurs consultés tout au long du développement de cette Stratégie de mise en œuvre de la gouvernance de l'Internet PRIDA, parmi lesquels les représentants des Communautés économiques régionales (CER), à savoir la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté de développement d'Afrique australe (CDAA), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Union du Maghreb arabe (UMA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a été hautement appréciée. Nous remercions tout particulièrement les organisateurs des FGI nationaux et régionaux, les Points focaux nationaux et les formateurs PRIDA qui ont joué un rôle précieux dans la vérification et la validation des informations mentionnées dans cette stratégie de mise en œuvre.

Nous remercions tout particulièrement les équipes de l'Union africaine et en particulier M. Adil Sulieman, responsable des politiques pour ses révisions fréquentes de la stratégie, et M. Moctar Yedaly, responsable de la division Information, pour ses conseils visionnaires.

Nous adressons tous nos remerciements à l'équipe d'Assistance technique PRIDA, et notamment à M. Sandro Bazzanella, son responsable, pour ses observations sur la stratégie, à Mme Hanane Boujemi et à Mme Belen Tesfaye pour leur soutien ainsi qu'au Dr Margaret Nyambura Ndung'u qui a réuni les opinions des personnes interrogées et rédigé cette Stratégie de mise en œuvre de la gouvernance de l'Internet PRIDA.

À nous tous de jouer notre rôle respectif dans la mise en œuvre de la stratégie.

## 1.0 INTRODUCTION

L'espace Internet est géré et administré dans une démarche multi-acteurs, de la scène nationale à la scène mondiale, les décisions prises aux niveaux mondial et régional ayant un impact au niveau national et inversement. Cela nécessite, de la part de tous les états membres de l'Union africaine (UA), une approche bien coordonnée sur les questions de gouvernance de l'Internet (GI). L'Afrique a adopté, pour la gouvernance de l'Internet, le multistakeholderism, ou modèle multi-acteurs, qui permet aux responsables politiques d'élaborer, en s'appuyant sur l'expertise des parties prenantes, des politiques publiques durables sur l'Internet qui permettront de relever les défis politiques de l'ère du numérique. Il existe, aux niveaux national, régional et continental, des forums sur la gouvernance de l'Internet (FGI) qui forment une partie essentielle de l'écosystème de gouvernance de l'Internet en Afrique.

Dans sa *Déclaration sur la gouvernance de l'Internet et le développement de l'économie numérique en Afrique (2018)*<sup>1</sup>, l'Union africaine appelle les états membres à se joindre aux autres parties prenantes afin de développer une feuille de route africaine coordonnée pour répondre aux questions de politique publique en lien avec la gouvernance de l'Internet. Cette déclaration fait suite à deux décisions antérieures :

1. la 4<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des Ministres de l'Union Africaine en charge des Technologies de la Communication et de l'Information (CITMC-4), qui s'est tenue au Soudan en septembre 2012, a demandé aux états membres « d'appuyer la création de forums nationaux de la gouvernance de l'Internet pour établir un dialogue entre toutes les parties prenantes aux TIC pour les questions de développement et faciliter la participation des États au processus régional et africain de l'IGF ainsi qu'au forum mondial de l'IGF ».
2. la 2<sup>e</sup> session ordinaire du Comité Technique Spécialisé de l'Union africaine sur la communication et les TIC (CICT-2), qui s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) en 2017, a décidé de « METTRE EN PLACE et de promouvoir une académie de l'Union africaine sur la gouvernance de l'Internet dans le dessein de renforcer les capacités en matière de GI, en particulier chez les jeunes »

Ces missions, qui sont principalement mises en œuvre grâce à l'Initiative de politique et de régulation pour l'Afrique digitale (PRIDA), ont un double objectif :

- a) Renforcer les structures et les processus de la gouvernance de l'Internet aux niveaux national, régional et continental en rationalisant les processus d'élaboration des politiques à ces trois niveaux, et coordonner la participation de l'Afrique sur les questions de la gouvernance de l'Internet au niveau mondial,
- b) Renforcer les capacités et proposer des services de coaching aux responsables politiques et aux diplomates des états membres, renforçant ainsi la capacité des parties prenantes africaines à participer activement aux processus internationaux de la gouvernance de l'Internet (politique et débats techniques) et à améliorer leurs

---

<sup>1</sup> (Assembly/AU/Decl.3(XXX))

techniques de négociation avant et pendant les rencontres internationales dans le cadre desquelles les décisions sont prises.

L'initiative PRIDA est une initiative commune de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE) et de l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui permet au continent africain de tirer parti de la numérisation en s'attaquant aux différentes dimensions de l'offre et de la demande en large bande en Afrique et en renforçant les capacités des états membres de l'UA dans l'espace de la gouvernance de l'Internet.

## 2.0 VISION, BUTS ET OBJECTIFS

### *Vision :*

*Des processus rationalisés d'élaboration des politiques publiques sur l'Internet aux niveaux national, régional et continental permettant une participation influente et coordonnée du continent africain au débat international sur la gouvernance de l'Internet.*

### *Buts stratégiques :*

1. Création de processus et de structures de GI dans les états membres de l'UA
2. Des acteurs de l'Internet africains au fait des questions de GI dans les états membres de l'UA
3. Mise à disposition de supports de formation à la GI dans le cadre de formations en ligne et en personne

### *Objectifs stratégiques :*

Afin de réaliser cette vision, l'initiative PRIDA rationalisera les processus GI nationaux, régionaux et continentaux pour une position progressiste africaine commune - en s'appuyant sur le renforcement des capacités et les services de coaching. Le développement des capacités se fera par des formations (hors ligne et en ligne). Le coaching sera dispensé sur un portail en ligne. Les portails consacrés au renforcement des capacités et aux services de coaching seront hébergés sur la Plateforme numérique de l'initiative PRIDA. Les objectifs stratégiques sont les suivants :

1. Augmenter le nombre de pays dotés de processus multi-acteurs sur la GI par la création de forums nationaux sur la GI
2. Rationaliser et coordonner les processus GI aux niveaux national, régional et continental et renforcer les synergies et le mécanisme de feedback entre eux
3. Habilitier les différents groupes de parties prenantes de l'Internet issus des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et de la communauté technique sur les questions de GI
4. Améliorer la qualité des décisions prises par les responsables politiques et les diplomates sur les questions de GI grâce à des services de coaching avant et pendant les rencontres internationales au cours desquelles les décisions sont prises.

Pour réaliser la vision, les buts et les objectifs décrits ci-dessus, l'initiative PRIDA ne laissera personne derrière et garantira l'inclusivité et la participation active de groupes d'intérêts spéciaux tels que les porteurs de handicap et les jeunes, des niveaux nationaux et régionaux au niveau continental.

## 3.0 ANALYSE DE LA SITUATION

### 3.1 Structures de gouvernance de l'Internet et obstacles à la participation africaine

L'espace de la GI pose de nombreuses questions, de l'infrastructure (connectivité, accès à l'Internet et abordabilité des services Internet, ressources Internet essentielles...) aux aspects juridiques (criminalité, droits de propriété intellectuelle, compétence), aux aspects économiques (régulation, propriété, douanes, fiscalité), au développement (politique publique, fracture numérique, accès universel, éducation et renforcement des capacités) et aux aspects socio-culturels (protection de la vie privée, liberté d'expression, multilinguisme) en passant par les problèmes techniques tels que les noms de domaine et les adresses/numéros Internet, les normes et les services et opérations mondiaux partagés (serveurs racines, IXP, ccTLD, gTLD, etc.) et la sécurité. Les problèmes sont d'autant plus nombreux qu'il existe un grand nombre d'acteurs, parmi lesquels les gouvernements, le secteur privé, la communauté technique, la société civile, les sociétés de ressources Internet telles que l'Internet Corporation for Assigned Names and Number (ICANN), et les organisations internationales telles que les Nations Unies (NU) et l'UIT, qui ont des capacités et des intérêts différents. **Voir l'annexe 1** sur les domaines fonctionnels de la GI, les tâches associées à chaque domaine fonctionnel et les principaux acteurs institutionnels. Naviguer entre ces écueils exige des capacités en termes de compétence et de connaissance ainsi qu'une coordination permanente.

Avec l'avancée des technologies numériques, associée à la complexité des systèmes et des processus de GI, les questions de compétence par-delà les frontières deviennent de plus en plus complexes. Sans compétence claire sur les questions de GI, le continent africain est désavantagé de par sa faible capacité sur les plans technique et politique en matière de GI. Il n'y a pas d'informations sur les meilleures pratiques dans l'espace numérique pour l'Afrique. Le caractère mondial des services et des applications implique également que les efforts portant sur l'infrastructure Internet, et en particulier ceux qui ciblent des ressources Internet essentielles telles que les numéros et les noms de domaine, ainsi que les questions liées à la sécurité de l'Internet (ex. : spams, sécurité des réseaux, cybercriminalité), sont importants. De plus, les droits de propriété intellectuelle, les échanges commerciaux et le développement des capacités ont un impact direct sur le déploiement et l'utilisation des réseaux large bande. Par conséquent, la participation des pays africains à l'amélioration des structures et des processus de GI est indispensable pour stimuler l'accès aux services large bande.

Pourtant, la participation de l'Afrique à la plupart des structures institutionnelles internationales en charge des TIC est limitée. La contribution technique à l'Internet Architecture Board (IAB), à



l'Internet Engineering Task Force (IETF), à l'Internet Research Task Force (IRTF), au World Wide Web Consortium (W3C) et à l'ICANN manque de coordination et de cohérence. La participation à ces forums internationaux exige des capacités et une compréhension des problèmes techniques tels que les protocoles ainsi que la gouvernance et les intérêts complexes des parties prenantes, des communautés et des acteurs. Ces forums sont également l'occasion de discussions sur les politiques dans le cadre desquelles la contribution de l'Afrique est là encore limitée. Parmi les obstacles qui limitent la participation des africains à ces forums, on peut citer :

- une compréhension limitée des questions complexes de GI et de leurs liens avec les politiques, la législation et les cadres juridiques nationaux et régionaux,
- l'absence d'harmonisation et de synergies entre FGI nationaux, régionaux et continentaux,
- une coordination limitée au niveau régional et un faible niveau d'interaction entre acteurs nationaux, régionaux et continentaux,
- une collaboration et des liens limités entre les processus régionaux de GI et les CER,
- une participation limitée aux forums internationaux en raison de contraintes de ressources et d'un savoir-faire, d'une expertise et de capacités insuffisants,
- l'absence de volonté politique et de sensibilisation au potentiel de l'économie numérique/de l'Internet chez les responsables politiques africains,
- l'incapacité des états membres et de leurs représentants à formuler une politique sur la GI et à cerner les problèmes techniques.

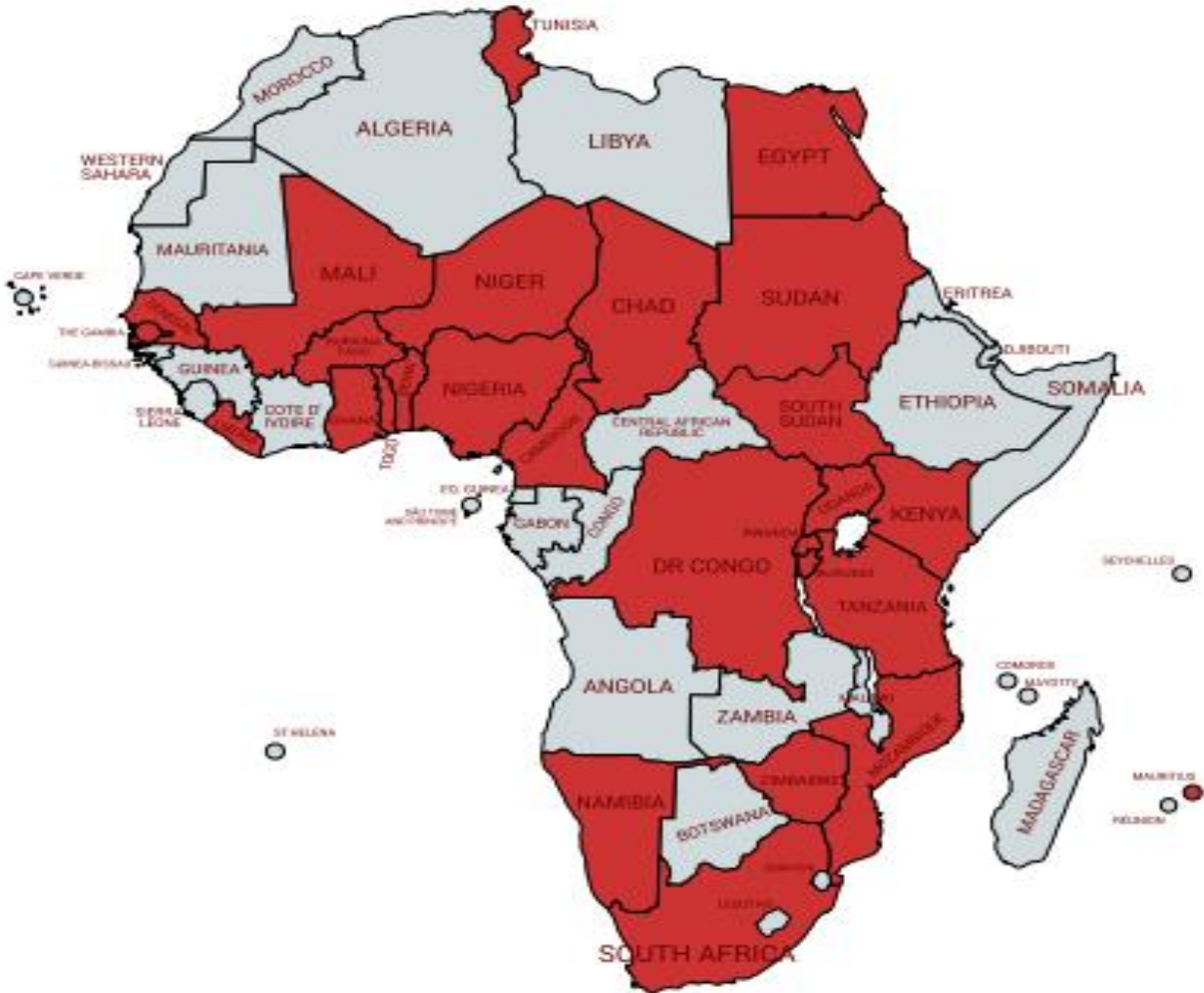
## **3.2 Structures de gouvernance de l'Internet en Afrique**

L'espace de la GI en Afrique est actif depuis le processus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Des rencontres régionales ont été organisées de 2002 à 2005 à Bamako, à Accra, à Addis-Abeba, au Caire, à Johannesburg, à Douala et à Tunis. Le processus du SMSI a abouti à la création du FGI mondial, dans le cadre duquel le SMSI 2005 a adopté une définition de la GI et créé le Groupe consultatif multi-acteurs (GCMA). Des avancées ont été faites dans la création de FGI nationaux, régionaux et continentaux en Afrique. Plusieurs FGI se sont tenus depuis 2007, dont deux en Afrique : un en Égypte (2009) et un au Kenya (2011).

### **3.2.1 FGI nationaux**

Fin septembre 2019, sur les 55 pays d'Afrique, 29 s'étaient dotés d'un FGI national qui, associé à un processus multi-acteurs, coordonnait les différents FGI du pays.

*Illustration 1 : Carte des pays d'Afrique dotés d'un FGI national (octobre 2019)*



Source : Documents techniques PRIDA, 2019

Toutefois, 26 pays n'avaient mis en place aucune structure de FGI national et n'avaient par conséquent organisé aucune rencontre sur la GI (**Voir l'annexe 2**).

### 3.2.2 FGI régionaux

L'Afrique est constituée de cinq régions<sup>2</sup> qui sont respectivement dotées des FGI régionaux indiqués ci-dessous.

***Le Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique de l'Est (FGI-AE) :*** - Créé en 2008 au Kenya. Le FGI-AE est formé de 6 pays (Burundi, Kenya, Rwanda, Sud-Soudan, Tanzanie et Ouganda) sur les 14 que compte la région Afrique de l'Est.<sup>3</sup> Ces 6 pays sont dotés d'un FGI national. Le secrétariat du FGI-AE est assuré par une société civile mais la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) prend progressivement le relai. Depuis la naissance du FGI-AE, tous ses membres

<sup>2</sup> [https://au.int/en/member\\_states/countryprofiles2](https://au.int/en/member_states/countryprofiles2)

<sup>3</sup> Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Ile Maurice, Kenya, Madagascar, Rwanda, Seychelles, Somalie, Sud-Soudan, Soudan, Tanzanie et Ouganda

se sont dotés d'un FGI national et un modèle opérationnel a été défini, avec des consultations en ligne nationales suivies d'une rencontre en personne avant le Forum régional. Le FGI-AE se tient avec succès depuis 2008 et on attend pour 2016 – 2018 une couverture médiatique pour une meilleure sensibilisation. Le forum suit une approche ascendante qui commence au niveau national sous la forme de listes de discussion qui sont diffusées dans tous les pays d'Afrique de l'Est. Elles sont suivies de FGI nationaux où se poursuivent les discussions et le débat et qui valident les problèmes identifiés dans les listes de discussion.

Selon une analyse SWOT qui a été réalisée, les principales forces de la région consistent en : un large réseau communautaire et l'expérience importante d'une société civile bien informée sur les questions politiques et une très bonne coordination entre les parties prenantes. Elle présente les faiblesses suivantes : manque d'engagement de la part des responsables politiques dans bon nombre de pays de la région, le FGI étant organisé et se déroulant principalement sous la houlette d'acteurs de la société civile ; absence de possibilités de financement durables ; participation insuffisante des CER. Elle doit tirer parti des opportunités suivantes : Harmonisation des politiques sur les TIC au niveau régional (initiative One Area Network) ; déploiement d'une infrastructure intégrée au niveau régional ; volonté politique au niveau national et au niveau régional ; présence de multinationales qui s'intéressent au vaste domaine des TIC ; dynamisme de l'écosystème Internet et croissance du marché des TIC grâce à une progression de la pénétration de l'Internet ; innovation Internet alimentée par la technologie mobile et l'entrepreneuriat numérique ; TIC reconnues comme un pilier transversal des plans de développement de la plupart des pays ; intérêt croissant des acteurs clés, parmi lesquels les gouvernements et les entreprises et augmentation du nombre de projets sur la sécurité, la protection de la vie privée, la protection des enfants en ligne et d'autres questions de développement social liées aux TIC. Parmi les menaces qui pèsent sur la région et qui nécessitent une attention particulière, on peut citer le manque d'intérêt des entreprises et des milieux universitaires pour les questions de gouvernance de l'Internet, les barrières linguistiques, le déséquilibre entre les parties prenantes et l'absence de structure viable et adaptée.

***Le Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique de l'Ouest (FGI-AO)*** : - Créé en 2008 au Ghana. Le FGI-AO rassemble les 15 pays de l'Afrique de l'Ouest.<sup>4</sup> Onze de ces pays se sont dotés d'un FGI national. Le secrétariat du FGI-AO est assuré par la commission de la CEDEAO. Depuis 2008, des FGI nationaux ont été organisés dans 10 des 15 états membres de la CEDEAO. En 2015, la commission de la CEDEAO a rejoint le GCMA afin de permettre aux gouvernements de se faire entendre.

Il ressort d'une analyse SWOT que les forces principales de la région sont : très présente auprès des états membres, la CER de la région, la CEDEAO, assure le secrétariat ; l'écosystème de gouvernance de l'Internet est constitué de bénévoles dévoués et mobilisés ; le fait que depuis le début, des rencontres du FGI régional ont été organisées chaque année. Elle présente les faiblesses suivantes : manque d'engagement de la part des responsables politiques au niveau national et au niveau régional ; infrastructure TIC insuffisante ; faible participation du secteur privé ; difficultés liées à l'obtention de fonds associées à l'incertitude sur le maintien du financement

---

<sup>4</sup> Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo

existant. Elle doit tirer parti des opportunités suivantes : de plus en plus de gens s'intéressent au processus de GI en termes de formation et de renforcement des capacités ; certains gouvernements se mobilisent, par l'intermédiaire des CER, sur les questions liées à l'Internet ; croissance du marché des TIC : vivier d'experts qualifiés ; relations étroites entre les CER et les états membres. Parmi les menaces à surveiller, il convient de noter : la résistance des gouvernements face au modèle multi-acteurs, la mobilisation limitée de la communauté Internet dans la région, qui est exacerbée par les barrières linguistiques et l'absence d'engagement financier pour l'agenda de la gouvernance de l'Internet

**Le Forum de l'Afrique Australe sur la gouvernance de l'Internet (SAIGF) :** - Créé en 2012 en Afrique du Sud. Le SAIGF est constitué de 6 pays (Botswana, Malawi, Mozambique, Zimbabwe, Namibie et Afrique du Sud) sur les 10 que compte l'Afrique Australe.<sup>5</sup> Toutefois, la participation au Forum de l'Afrique Australe sur la gouvernance de l'Internet a été étendue aux membres de la CER de la région, la Communauté de développement d'Afrique Australe (CDAA), qui assure le secrétariat. Les autres membres sont la République démocratique du Congo, l'île Maurice et la Tanzanie. Les 8 pays se sont dotés d'un FGI national. Le SAIGF est doté d'une Équipe de coordination multi-acteurs (ECPA) qui est présidée par la CDAA. Peu de pays d'Afrique Australe se sont dotés d'un FGI national. Il est toutefois nécessaire de sensibiliser les autres pays et de les encourager à créer des structures nationales en soutenant le FGI multi-acteurs local.

Il ressort d'une analyse SWOT que les forces principales de la région sont : mobilisation d'une CER, la CDAA, depuis le début avec une plateforme collaborative ; présence d'une main d'œuvre qualifiée et grande expérience et fort ancrage du secteur privé. Elle présente les faiblesses suivantes : coordination insuffisante au niveau du secrétariat, prise en compte insuffisante des parties prenantes et compréhension limitée du multistakeholderism, faible représentation et manque de facilitation de la participation à distance ; difficultés à trouver des fonds, absence de continuité après les manifestations qui sont organisées, compréhension limitée des problématiques et participation insuffisante des parties prenantes. La région doit tirer parti des opportunités suivantes : ancrage et mobilisation d'une CER dans le processus de GI depuis le début ; existence d'une politique et de plans de développement nationaux pour les TIC qui soutiennent le processus GI ; initiatives pour la quatrième révolution industrielle dans la région ; présence d'experts hautement qualifiés. Les menaces suivantes sont à prendre en compte : absence de volonté politique et de sensibilisation au multistakeholderism (*le modèle multi-acteurs doit encore être adopté et compris par tous les participants et il est parfois remis en question par les pays membres qui se demandent si c'est le bon endroit pour traiter des questions de gouvernance de l'Internet*), faible priorisation des questions de GI dans la CDAA en ce qui concerne le financement et les structures pour la viabilité.

**Le Forum sur la Gouvernance de l'Internet en Afrique Centrale (FGI-AC) :** - Créé en 2009 en République du Congo. Le FGI-AC est constitué des 11 pays d'Afrique Centrale<sup>6</sup> ainsi que du Rwanda. Ces 11 pays sont dotés d'un FGI national. La CEEAC soutient le processus de GI de l'Afrique Centrale et assure le secrétariat.

---

<sup>5</sup> Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Zambie, Zimbabwe

<sup>6</sup> Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République du Congo, RD du Congo, Guinée Équatoriale, Gabon et São Tomé et Príncipe

Il ressort d'une analyse SWOT que les forces principales de la région sont : le fait que la CER de la région, la CEEAC, soutienne le processus de FGI et une tradition de soutien solide de la part de bénévoles dévoués et fortement mobilisés (Cameroun et Congo Brazzaville). Elle présente les faiblesses suivantes : absence de stratégie régionale claire ; participation insuffisante des entreprises ; infrastructure TIC inadaptée ; mauvaise compréhension de la diplomatie et de la manière dont fonctionnent les gouvernements ; faiblesse du modèle de décision multi-acteurs et déséquilibre régional ; faible présence dans le processus du FGI associée à l'absence de résultats ciblés et clairs des réunions du FGI ; inefficacité de la sensibilisation des gouvernements africains et du secteur privé au rôle qu'ils ont à jouer dans le processus multi-acteurs ; manque de compétences en plus des difficultés à obtenir des parrainages. Elle doit tirer parti des opportunités suivantes : certains pays sont ouverts au multistakeholderism et prêts à organiser le FGI régional ; intérêt grandissant des acteurs clés pour le processus GI ; présence d'experts hautement qualifiés ; écosystème de l'Internet perçu comme un gisement de croissance potentiel pour le PIB et l'emploi des jeunes. Les menaces à surveiller : tendance des gouvernement à surveiller et à contrôler l'Internet.

***Le Forum sur la Gouvernance d'Internet en Afrique du Nord (FGI-AN) :*** - Créé en 2012 en Tunisie. Le FGI-AN est constitué de 7 pays (Algérie, Égypte, Libye, Mauritanie, Maroc, Tunisie et Soudan), parmi lesquels les 6 pays de l'Afrique du Nord.<sup>7</sup> Il compte également parmi ses membres le Soudan, qui est considéré comme un pays d'Afrique de l'Est. Le FGI-AN n'a pas de secrétariat. Il existe des initiatives individuelles en Afrique du Nord mais il n'y a pas de réelle coordination. Le FGI d'Afrique du Nord est constitué de plénières et de commissions qui ont pour mission de définir le contenu du forum annuel, sa structure, son format et ses activités. L'Union du Maghreb arabe (UMA) a commencé récemment à coordonner de façon étroite ses efforts avec le Groupe consultatif multi-acteurs (GCMA) du FGI national pour l'organisation du Forum annuel et de l'École d'été sur la GI.

Il ressort d'une analyse SWOT que les forces principales de la région sont : une grande expérience de l'organisation de manifestations sur les TIC. Comme cela a déjà été souligné, l'UMA commence à coordonner étroitement ses efforts avec le GCMA du FGI-AN. De plus, il existe dans la région des initiatives individuelles dont il est possible de tirer parti. Elle présente les faiblesses suivantes : environnement politique instable qui a un impact sur les questions de GI ; manque de sensibilisation aux questions de GI ; absence de continuité entre les manifestations qui sont organisées ; absence de référentiel bien documenté pour l'organisation d'un FGI national dans la région ; absence de participation active des CER aux initiatives en matière de GI. Il convient de tirer parti des opportunités suivantes : présence d'experts hautement qualifiés ; la région dispose d'un marché des TIC et des télécommunications bien établi. Parmi les menaces à surveiller, il convient de noter : le fort désir des gouvernements de surveiller et de contrôler l'Internet ; l'instabilité de l'environnement politique ; la résistance des gouvernements au modèle multi-acteurs ; l'inefficacité de la participation et de la contribution des gouvernements au processus GI et l'absence de compréhension commune du modèle multi-acteurs.

---

<sup>7</sup> Algérie, Égypte, Libye, Mauritanie, Maroc, République Sahraouie et Tunisie

**Tableau 1 : Carte des FGI régionaux africains : 2011-2019**

FGI régionaux	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Afrique du Nord	-	-	-	-	-	-	X	X	X
Afrique Centrale	X	X	X	X	X	X	-	X	-
Afrique de l'Est	X	X	X	X	X	-	-	-	X
Afrique Australe	X	-	X	X	X	X	-	X	-
Afrique de l'Ouest	X	X	X	-	X	X	X	X	X

### 3.2.3 FGI continentaux

Le FGI Africain a officiellement vu le jour en 2012. Son secrétariat, qui est assuré par la CUA, bénéficie du soutien de la Commission pour l'Afrique des Nations Unies (CEA). Sa première conférence a eu lieu en 2012 au Caire. Le deuxième FGI africain s'est tenu à Nairobi en 2013. D'autres rencontres ont eu lieu à Abuja (2014), à Addis-Abeba (2015), à Durban (2016), à Sharm El Sheikh (2017), à Khartoum (2018) et à N'Djamena (2019). Si, du point de vue continental, les opportunités sont nombreuses, il y a aussi des difficultés à surmonter. Ces dernières sont décrites dans l'analyse SWOT présentée dans le tableau 2 ci-dessous.

**Tableau 2 : Analyse SWOT de la GI en Afrique du point de vue continental**

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Volonté politique au niveau continental de soutenir les initiatives en matière de GI</li> <li>➤ Experts hautement qualifiés</li> <li>➤ La population africaine est composée à 70 % de jeunes qui aspirent et qui sont déterminés à s'engager sur les questions de GI s'ils disposent de la plateforme nécessaire pour cela.</li> <li>➤ Volonté de plus en plus grande d'avoir une stratégie numérique pour l'Afrique.</li> <li>➤ La plupart des états membres de l'UA organisent déjà des FGI</li> <li>➤ Des points focaux ont déjà été identifiés pour chaque pays</li> <li>➤ Le mécanisme multi-acteurs ascendant destiné à faire participer la communauté Internet à la prise des décisions gagne du terrain en Afrique</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Absence de cadre de coordination entre les institutions continentales qui travaillent sur l'écosystème de gouvernance de l'Internet</li> <li>➤ Absence de synergies entre les structures de la GI et les CER</li> <li>➤ Faible niveau de coordination et d'harmonisation entre les acteurs régionaux et continentaux qui travaillent sur les initiatives de renforcement des capacités dans le domaine de la GI</li> <li>➤ Absence de structures de FGI coordonnées et rationalisées</li> <li>➤ Connaissances limitées et manque de compétences dans l'ensemble de la population</li> <li>➤ Absence de modèles de financement durables</li> <li>➤ Barrières linguistiques</li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p>	<p><b>Menaces</b></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Possibilité de créer un cadre de coordination continental pour le travail de renforcement des capacités du FGI</li> <li>➤ Des CER bien établies dont il est possible de tirer parti</li> <li>➤ Les stratégies de transformation numérique du continent mettent l'accent sur la formation et le renforcement des capacités dans les domaines liés à l'Internet.</li> <li>➤ Continent jeune</li> <li>➤ Forte volonté de transformation numérique du continent</li> <li>➤ Quatrième révolution industrielle (4RI)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Infrastructure limitée pour les services numériques (connectivité fibre et électricité) avec des répercussions sur la pénétration et l'utilisation de l'Internet</li> <li>➤ Entreprises peu désireuses de travailler avec les gouvernements sur les questions de GI</li> <li>➤ Si le multistakeholderism s'installe en Afrique, il reste difficile de mobiliser et de faire collaborer toutes les parties prenantes (entreprises, société civile, gouvernements, milieux universitaires).</li> <li>➤ Menace pour la cybersécurité et manque de confiance dans le cyberspace</li> </ul>
--	---

### 3.3 Analyse de la présence africaine dans l'Espace de gouvernance de l'Internet

Malgré les initiatives de FGI aux niveaux national, régional et continental, la participation de l'Afrique à l'espace de la GI reste limitée. Idéalement, le FGI national devrait examiner les problèmes au niveau national puis les faire remonter au niveau régional où les problèmes transversaux régionaux sont examinés avant d'être remontés au niveau continental, c'est-à-dire au FGI Africain, où une position africaine commune est développée. Malheureusement, cela n'a pas encore été le cas à ce jour. Pour cette raison, le continent ne peut parler d'une seule voix ni mettre en avant une position unique au FGI mondial et dans les discussions sur l'Internet. En conséquence, la participation de l'Afrique ne s'est pas fait sentir et l'établissement des programmes n'a pas eu d'impact réel sur la participation effective aux différents forums. Comme cela a déjà été mentionné (section 3.1), et comme le montre l'analyse SWOT continentale, il existe différents obstacles généraux à une participation active au FGI, du manque de coordination aux niveaux national, régional et continental, à des connaissances limitées et à un manque de compétences, en passant par l'absence de modèles de financement durables, l'absence d'informations logistiques adaptées et le faible accès à l'Internet, pour n'en citer que quelques-uns. De plus, il n'y a pas assez de synergies entre les FGI nationaux, régionaux et continentaux. Les organes africains régionaux et continentaux (CUA, CEA, CER...) doivent s'impliquer davantage en proposant une assistance au processus GI national, par exemple en termes d'établissement des programmes et de validation des recommandations formulées par ces initiatives. Ceci permettrait dans une certaine mesure de renforcer le soutien ainsi que la participation/l'engagement des gouvernements, qui laissent actuellement à désirer dans la plupart des pays.

Il est intéressant de noter que les organisations qui travaillent sur les questions de GI en Afrique aux niveaux national, régional et continental ne disposent pas des compétences et de la capacité nécessaires pour remplir des fonctions de gouvernance importantes, comme par exemple fournir des informations techniques et politiques fiables, assurer des formations et le développement des capacités et mener des recherches factuelles sur les politiques Internet. Il existe divers forums qui



abordent les différents aspects fonctionnels de la GI, avec des réunions au moins une fois par an à partir desquelles l'initiative PRIDA pourrait lancer les activités de rationalisation, de coordination et de coaching. Le **tableau 3** présente les rencontres que l'initiative PRIDA pourrait envisager pour garantir une participation efficace des africains sous la forme de positions communes unifiées et harmonisées.

**Tableau 3 : Rencontres importantes pour la gouvernance de l'Internet**

	<b>Mentionnées dans le mandat de l'initiative PRIDA</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Échelle</b>	
1	FGI mondial	Annuel	Monde entier	<b>Priorité 1</b>
2	Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN)	Une fois par trimestre	Monde entier	<b>Priorité 1</b>
3	Internet Engineering Task Force (IETF)	Une fois par trimestre	Monde entier	<b>Priorité 2</b>
4	Internet Architecture Board (IAB)	Une fois par an	Monde entier	<b>Priorité 2</b>
5	World Wide Web Consortium (W3C)		Monde entier	<b>Priorité 2</b>
6	Internet Research Task Force (IRTF)			<b>Priorité 2</b>
	<b>Rencontres clés en Afrique</b>			
7	FGI Africain et École africaine sur la gouvernance de l'Internet	Une fois par an	Continent	<b>Priorité 1</b>
8	FGI régionaux	Une fois par an	Continent	<b>Priorité 1</b>
9	Sommet Africain de l'Internet	Une fois par an	Continent	<b>Priorité 1</b>
10	AFRINIC	Deux fois par an	Continent	<b>Priorité 1</b>

### **3.4 Renforcement des capacités et services de coaching dans le domaine de la GI en Afrique.**

On dénombre en Afrique plusieurs initiatives de renforcement des capacités sur les questions de GI. Au niveau continental, la CUA organise chaque année, en collaboration avec l'Association pour le progrès des communications (APC), l'École africaine sur la gouvernance de l'Internet. Des écoles régionales et nationales de la GI sont également organisées. Dans le cadre de ses initiatives de renforcement des capacités, la Diplo Foundation accorde des bourses d'études dans toute l'Afrique. D'autres organisations dispensent des formations en Afrique : l'Internet Society avec ses branches locales, l'UIT, la Commonwealth Telecommunication Organization (CTO) et la CEA. L'African Network Information Centre (AFRINIC) organise des ateliers régionaux consacrés eux aussi aux aspects techniques de l'Internet, parmi lesquels l'affectation des ressources Internet, les protocoles Internet et les questions de sécurité des réseaux.

Malgré ces activités de renforcement des capacités en Afrique, il y a un manque de coordination entre les niveaux national, régional et continental. Il est par conséquent nécessaire de rationaliser tous les efforts des divers acteurs et organisations afin de les compléter par des activités de renforcement des capacités planifiées dans le cadre de l'initiative PRIDA pour plus d'efficacité et



d'efficacité. Dans ce contexte, les responsables politiques ne bénéficient pas du renforcement des capacités nécessaire pour pouvoir développer des politiques et stratégies TIC fondées sur des données probantes qui leur permettraient de trouver leur chemin dans l'écosystème complexe de la gouvernance de l'Internet.

On constate de plus un manque de préparation en amont des rencontres internationales, même quand l'adoption de résolutions est à l'ordre du jour. Les états membres peinent à trouver une position commune, situation qui est exacerbée par la méconnaissance de l'impact que les décisions prises au niveau mondial ont au niveau national et au niveau régional et vice-versa.

## 4.0 PILIERS DE FONDATION

### 4.1 Renforcer et rationaliser les structures de gouvernance de l'Internet

#### 4.1.1 Définir le problème

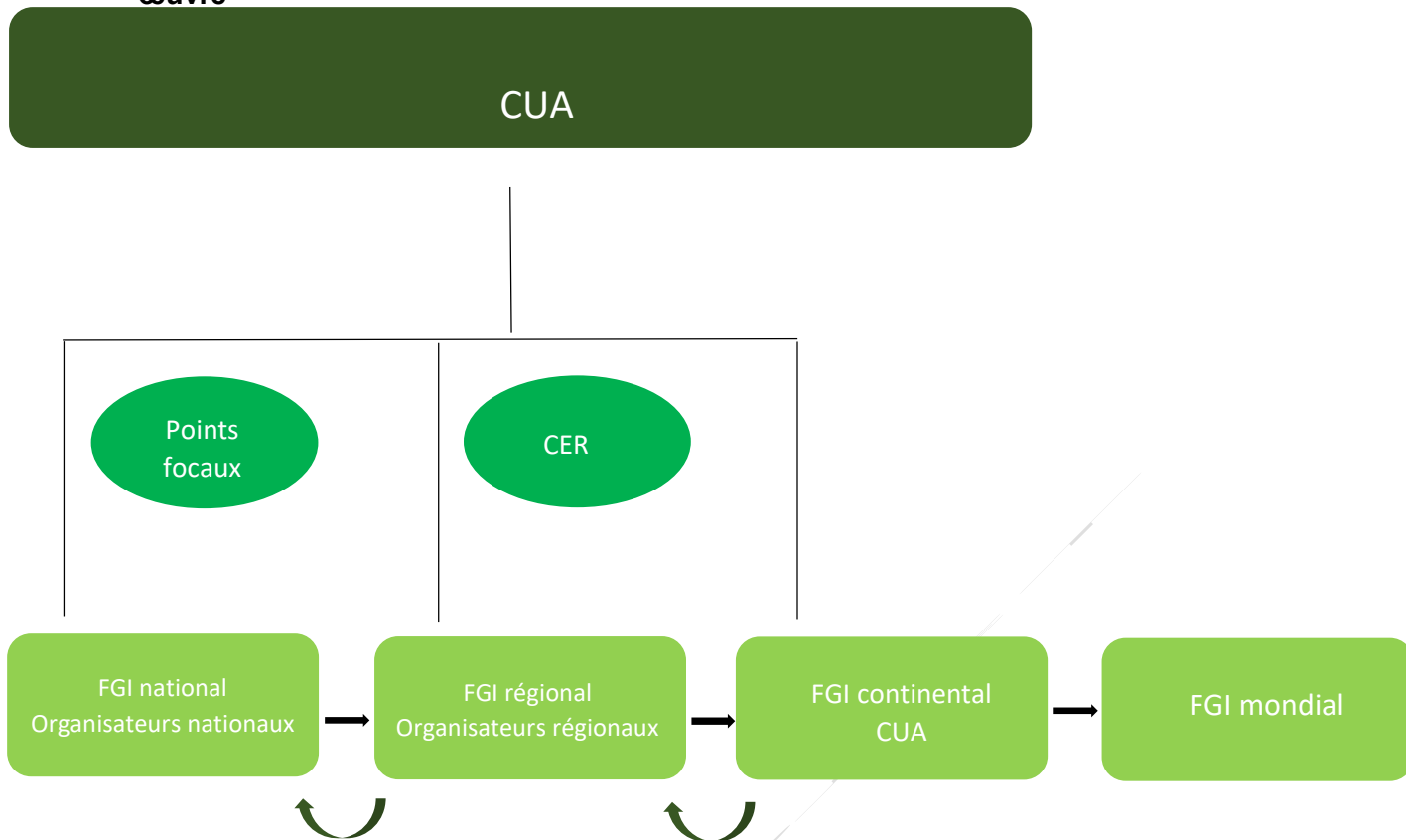
***Les structures de GI aux niveaux national, régional et continental ne sont pas harmonisées et coordonnées pour créer les synergies qui permettraient une forte participation des africains au niveau mondial.*** De ce fait, la présence africaine dans le processus de GI mondial, de l'établissement des programmes à la participation effective, est limitée.

Pour surmonter les difficultés abordées dans la section analyse, l'initiative PRIDA :

1. renforcera et harmonisera les structures et les processus de GI d'un point de vue à la fois national, régional et continental ;
2. programmera les FGI de manière logique avec des synergies garantissant un mécanisme d'alimentation ascendant et descendant afin de rationaliser les structures ;
3. d'un point de vue national, des activités et des résultats différents sont attendus entre les pays qui ont déjà mis en place des initiatives FGI et les pays qui ne l'ont pas encore fait.

La mise en œuvre de cette stratégie nécessitera une approche multi-acteurs aux niveaux national, régional et continental, les différents acteurs de la chaîne de valeur de la GI étant chargés des différentes activités et responsables de leurs résultats. L'illustration 2 présente la structure de mise en œuvre.

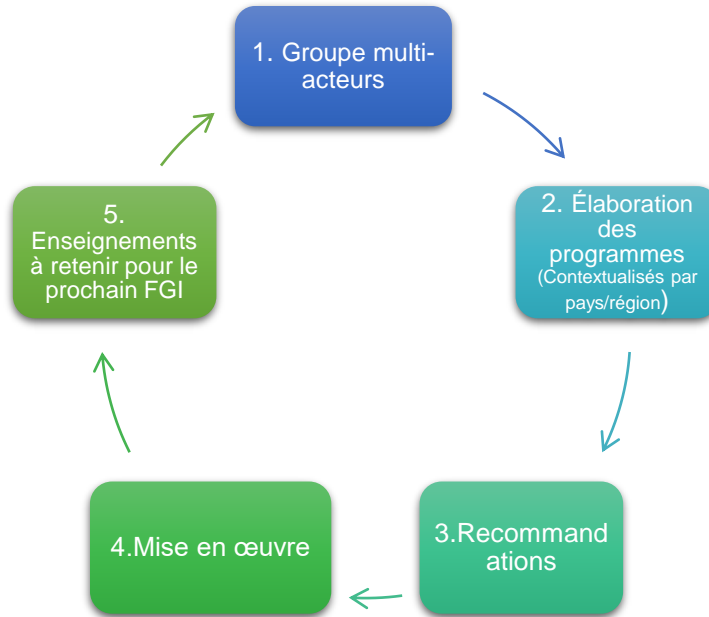
**Illustration 2 : Acteurs de la stratégie de GI PRIDA, flux de travail et structure de mise en œuvre**



**Source : Auteurs**

La définition des structures et des processus des FGI nationaux, régionaux et continentaux doit se faire en cinq étapes : L'illustration 3 présente le flux des activités.

**Illustration 3 : Déroulement du processus FGI**



**Source : Auteurs**

#### 4.1.2 États membres sans FGI national

En partenariat avec l'état membre et les Points focaux PRIDA, l'initiative PRIDA permet :

- de créer des groupes de discussion multi-acteurs dans ces pays afin de discuter des sujets de préoccupations liés au numérique ;
- de sensibiliser le public à l'importance du travail collaboratif et du multistakeholderism dans l'espace de la GI ;
- les FGI nationaux seront programmés entre **janvier et juin** pour que les IGF régionaux et continentaux aient lieu avant le FGI mondial.

#### 4.1.3 États membres dotés d'un FGI national

En partenariat avec l'état membre et les Points focaux PRIDA, l'initiative PRIDA permet :

- de veiller à ce que les groupes multi-acteurs/ le GCMA au niveau régional soient hétérogènes et inclusifs ;
- de sensibiliser le public à l'importance du travail collaboratif et du multistakeholderism dans l'espace de la GI ;
- les FGI nationaux seront programmés entre **janvier et juin** pour que les IGF régionaux et continentaux aient lieu avant le FGI mondial.

#### 4.1.4 Renforcer les FGI régionaux et rationaliser le flux d'informations

Idéalement, les FGI régionaux doivent faire remonter les problèmes transversaux du niveau national au niveau régional. Ce flux n'a pas encore été rationalisé en raison de certaines difficultés, comme par exemple l'absence d'un secrétariat régional (virtuel ou physique) neutre et installé qui contribuerait à l'identification de thématiques communes et à la continuité au fil des ans entre deux

FGI régionaux. De plus, les thèmes des FGI régionaux ne sont parfois pas adaptés au contexte régional et ne vont pas dans le sens de la position commune continentale. Pour surmonter ces limites, l'initiative PRIDA permet :

- de veiller à ce que les groupes multi-acteurs/ GCMA au niveau national soient hétérogènes et inclusifs ;
- de travailler en étroite collaboration avec les CER et les organisateurs des FGI régionaux afin de créer/d'imposer un secrétariat durable pour les FGI régionaux ;
- de promouvoir activement la programmation des FGI régionaux de manière à ce que, idéalement, ils se déroulent entre **juillet et septembre** une fois que tous les FGI nationaux ont eu lieu ;
- de promouvoir la coordination entre les FGI régionaux par la présence d'experts et de formateurs d'une région aux autres FGI régionaux pour échanger des connaissances et des meilleures pratiques.

Pour les cinq régions, les interventions transversales suivantes sont requises pour les FGI dans le cadre de l'initiative PRIDA :

- a) Création/renforcement du secrétariat avec des liens forts avec les CER associées
- b) Sensibilisation et renforcement des capacités de la communauté Internet
- c) Création de synergies et coordination dans la programmation des FGI régionaux et des FGI nationaux associés

Cette stratégie sera adaptée à la réalité et aux besoins spécifiques des cinq régions en tenant compte des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces décrites ci-dessus. Des activités spécifiques et contextualisées sont prévues pour chaque région.

***Le Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique de l'Est (FGI-AE) :*** - L'analyse montre que le modèle adopté en Afrique de l'Est repose sur la société civile avec une faible participation des états membres, du secteur privé et des milieux universitaires. De même, il n'y a pas de secrétariat qui bénéficierait du soutien d'une CER pour coordonner les activités et assurer la continuité. Toutefois, la CAE s'est montrée intéressée et a accueilli le FGI-AE et la première École de la GI d'Afrique de l'Est en 2019. D'autres CER de la région, parmi lesquelles le COMESA et l'IGAD, pourraient jouer un rôle. Comme cela a déjà été mentionné, ce sont des pays qui ne font pas partie de la CAE mais qui, selon l'Union africaine, sont classés comme appartenant à la région. Dans ce contexte, l'initiative PRIDA permet :

- de réfléchir à une position commune sur la manière de travailler avec les pays de la Corne de l'Afrique et ceux de la région de l'océan Indien
- d'instaurer/renforcer la collaboration avec les autres CER d'Afrique de l'Est et d'Afrique Australe afin d'encourager leurs membres à rejoindre le FGI régional existant ou, pour les pays de la Corne de l'Afrique et les états de l'océan Indien, à accueillir des FGI régionaux.
- de sensibiliser et renforcer les capacités
- de sensibiliser et mobiliser d'autres groupes de parties prenantes, parmi lesquels les responsables politiques (gouvernement), les entreprises et les milieux universitaires

- de profiter du secrétariat virtuel assuré par la CAE pour faciliter la coordination des rencontres et la continuité au fil des ans.

***Le Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique de l'Ouest (FGI-AO)*** : - L'analyse montre que le modèle adopté en Afrique de l'Ouest bénéficie du soutien de la CER de la région, la CEDEAO. Les états membres sont fortement mobilisés. Dans ce contexte, l'initiative PRIDA permet :

- de sensibiliser et renforcer les capacités
- de sensibiliser et mobiliser d'autres groupes de parties prenantes, parmi lesquels le secteur privé, les milieux universitaires et la société civile ;
- de tirer parti de l'engagement des états membres et de renforcer la collaboration avec la CEDEAO, la CER ;
- de profiter du secrétariat virtuel assuré par la CEDEAO pour faciliter la coordination des rencontres et la continuité au fil des ans.

***Le Forum de l'Afrique Australe sur la gouvernance de l'Internet (SAIGF)*** : L'analyse montre que le modèle adopté par l'Afrique Australe bénéficie du soutien de la CDAA. Le SAIGF compte également parmi ses membres des états qui ne font pas partie de l'Afrique Australe et qui sont très mobilisés. Dans ce contexte, l'initiative PRIDA permet :

- de sensibiliser et renforcer les capacités
- de renforcer la collaboration avec la CDAA et mettre en place une collaboration avec les autres CER de la région telles que le COMESA
- de profiter du secrétariat virtuel assuré par la CDAA pour faciliter la coordination des rencontres et la continuité au fil des ans.

***Le Forum sur la Gouvernance de l'Internet en Afrique Centrale (FGI-AC)*** : - L'analyse et un document de réflexion préparés par la région montrent que la CEEAC soutient le processus du Forum sur la Gouvernance de l'Internet en Afrique Centrale. Toutefois, l'adhésion politique des états membres reste difficile à obtenir. Le document de réflexion suggère - une analyse SWOT pour que les pays comprennent où en sont le processus GI et l'infrastructure nécessaire. Ceci permettra des plans de travail spécifiques à chaque pays et harmonisés au niveau régional. Dans ce contexte, l'initiative PRIDA permet :

- de sensibiliser et de renforcer les capacités
- de sensibiliser et mobiliser d'autres groupes de parties prenantes, parmi lesquels le secteur privé, les milieux universitaires et la société civile
- de réfléchir, en collaboration avec la CEEAC, à des possibilités d'analyse SWOT au niveau des états membres
- de profiter du secrétariat qui doit être assuré par la CEEAC pour faciliter la coordination des rencontres et la continuité au fil des ans.

**Le Forum sur la Gouvernance d'Internet en Afrique du Nord (FGI-AN) :** - L'analyse et un document de réflexion préparés par la région montre que les CER ne participent en rien au Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique du Nord. Toutefois, l'UMA commence à coordonner des initiatives dont il convient de tirer parti. Dans ce contexte, l'initiative PRIDA permet :

- de sensibiliser et de renforcer les capacités ;
- de dresser le bilan des activités liées au FGI en matière de GI dans la région
- de mettre en place et de renforcer la collaboration avec l'UMA et les autres CER de la région Afrique du Nord.
- de travailler avec les CER pour créer un secrétariat virtuel pour le Forum régional sur la gouvernance de l'Internet en Afrique du Nord afin de faciliter la coordination des rencontres et la continuité au fil des ans.

#### **4.1.5 Renforcer les FGI continentaux et rationaliser le flux d'informations**

Il est prévu que le FGI continental soit un forum où seront examinées des problématiques et des thématiques remontées depuis le niveau régional tout en restant dans les limites des thématiques du FGI mondial. Dans ce contexte, l'initiative PRIDA permet :

- de définir des positions africaines communes dans le cadre du FGI Africain/continental ;
- de renforcer, en collaboration avec les CER et le secrétariat des FGI régionaux, le secrétariat du FGI continental/africain afin de garantir la continuité des problématiques abordées et la viabilité du processus de GI aux niveaux national, régional et continental ;
- de coordonner le FGI continental de manière à ce qu'il soit programmé pour **octobre**, après tous les FGI régionaux et avant le FGI mondial.

## **4.2. Renforcement des capacités et services de coaching**

### **4.2.1 Définir le problème**

***Il n'existe actuellement aucune structure durable visant à soutenir les activités de renforcement des capacités et de coaching destinées à la communauté GI, aux diplomates et aux responsables politiques aux niveaux national, régional et continental en préparation des rencontres, de manière à garantir une position continentale progressive commune. Dans le même temps, la complexité des questions de GI nécessite une préparation adéquate avant les rencontres internationales.*** Pour remédier à ce problème, l'initiative PRIDA travaille sur :

- un programme de renforcement des capacités bien conçu et bien mis en œuvre destiné à sensibiliser et à accroître les niveaux de connaissance, qui contribuera à une approche coordonnée dans le cadre du développement des positions communes nécessaires pour conforter la position de l'Afrique dans le dialogue international. Le contenu des formations sera actualisé régulièrement (une fois par an) de manière à ce que les connaissances restent à jour. Renforcement des capacités prévu aux niveaux national, régional et continental en faisant appel à des modèles en ligne et hors ligne. Les parties prenantes seront également formées à la diplomatie afin de renforcer les relations.
- une plateforme numérique qui hébergera le contenu de renforcement des capacités et proposer un espace d'interaction en ligne et d'échange des meilleures pratiques. Les états membres trouveront sur cette plateforme numérique des informations sur les politiques, la

réglementation et la législation, et notamment des données et des statistiques afin de faciliter le partage des meilleures pratiques.

- une étude visant à développer un plan d'action pour la viabilité des initiatives de renforcement des capacités sur la GI sur le continent, en prenant en compte les modèles de formation PRIDA existants mais aussi en gardant à l'esprit certaines des difficultés que rencontrent les différents pays et régions d'Afrique. Cette étude a pour objectif d'identifier le meilleur scénario pour soutenir le développement des capacités aux niveaux national, régional et continental. Ses résultats façonneront les autres stratégies à employer.

L'initiative PRIDA permet de proposer des formations hors ligne et en ligne aux niveaux national, régional et continental. Ces formations s'ajouteront aux services de coaching qui doivent être proposés.

#### **4.2.2 Renforcement des capacités en personne (hors ligne)**

Pour le renforcement des capacités en personne, l'initiative PRIDA privilégie principalement les Écoles de la GI. L'école est le scénario qui sera le plus probablement retenu comme outil de renforcement des capacités des jeunes par des formateurs PRIDA. L'initiative PRIDA a mis au point un programme de formation de formateurs, avec une première session de formation en mai 2019 et d'autres prévues pour 2020 et 2021. Sur le long terme, le projet prévoit la création de centres d'excellence régionaux.

Au niveau régional :

- Le renforcement des capacités se fera dans les Écoles de la GI nationales.
- Idéalement, les écoles nationales seront organisées en marge des FGI nationales.
- Pour la viabilité et l'intégration, des efforts visant à collaborer avec les établissements de formation nationaux seront mis en œuvre.
- En l'absence de FGI, l'accent sera mis sur la sensibilisation. À cet effet, l'initiative PRIDA a mis au point une boîte à outils pour la mise en place de FGI et des l'Écoles de la GI nationales.

Au niveau régional :

- Le renforcement des capacités se fera dans les Écoles de la GI régionales.
- Idéalement, les Écoles de la GI régionales seront organisées en marges des FGI régionaux.
- L'initiative mettra des experts à disposition sur demande.
- Pour la viabilité, il y aura des collaborations avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région pour assurer la continuité et les effets multiplicateurs. L'étude sur la viabilité servira de point de départ à l'identification des établissements.

Au niveau continental :

- Le renforcement des capacités se fera dans les Écoles africaines sur la GI (AfSIG).
- Les AfSIG seront organisées en marge du FGI Africain.
- De plus, des formations sur la diplomatie et les techniques de négociation destinées aux responsables politiques et aux diplomates seront organisées.

- Pour la viabilité, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche africains joueront un rôle stratégique dans la promotion de la participation des africains aux réunions techniques sur la GI.

### 4.2.3 Renforcement des capacités en ligne

Le volet renforcement des capacités en ligne sera basé sur les supports développés par l'expert clé PRIDA et sera intégré à la plateforme numérique qui est en cours de développement par la CUA. L'objectif est de lancer dans un premier temps un module en ligne général sur la gouvernance de l'Internet qui couvrira les principes fondamentaux de la GI, en attendant la rédaction d'un rapport détaillé cartographiant et adaptant le contenu au contexte africain. Une formation sur la gouvernance de l'Internet permettant aux participants d'avancer à leur propre rythme sera également dispensée afin d'augmenter les connaissances sur ce sujet et d'aider à identifier les participants à la formation classique.

- Une certification sera associée à toutes les formations en ligne (format classique/rythme individualisé). Les formations dureront de 2 à 10 semaines.
- Elles aborderont les problématiques dans une approche continentale et permettront l'apprentissage dans un environnement adaptable.
- Associée au processus de certification, la méthodologie du renforcement des capacités en ligne contribuera à l'émergence d'une certification continentale normalisée et de compétences standardisées entre les régions.

### 4.2.4 Services de coaching et Clinique de la politique numérique

***Des services de coaching seront proposés aux responsables politiques et aux diplomates des états membres de l'UA afin de faciliter les négociations avant et pendant les rencontres internationales dans le cadre desquelles sont prises les décisions spécifiques sur la gouvernance de l'Internet.*** L'initiative PRIDA misera, parallèlement à d'autres voies, sur l'expertise du Groupe d'experts de l'Union africaine sur la cybersécurité (AUCSEG), qui vient d'être créé et qui a pour mission de conseiller la CUA sur les questions de cybersécurité, la cyberlégalisation et réglementation, le respect de la vie privée en ligne et la protection des données ainsi que les questions de politique numérique associées.

La méthodologie de travail sera basée sur une approche flexible garantissant la production de formations à la négociation personnalisées et adaptées au contexte et aux besoins des états membres de l'UA. L'initiative PRIDA permet :

- d'apporter une assistance active avant, pendant et après les rencontres afin de permettre l'application des compétences acquises lors de futures rencontres.
- Le contenu de ces services de coaching sera valable aux niveaux régional et au niveau continental et pourra également être adapté aux besoins des différents pays.
- L'initiative PRIDA contribuera à sensibiliser les états membres de l'UA aux grands processus politiques internationaux.
- Une Clinique de la politique numérique sera créée. Elle apportera sur demande une assistance en répondant à des questions urgentes sur les politiques ou en fournissant des conseils personnalisés sur des problématiques spécifiques.





## 5.0 Feuille de route de la mise en œuvre de la stratégie GI de l'initiative PRIDA

Objectif : 1		Création d'un FGI national pour les états membres qui n'en ont pas encore	
Actions prioritaires	Résultat	Responsabilité	Trimestre de départ
Développement d'une boîte à outils FGI	Boîte à outils FGI en anglais et en français	CUA	TRI3 2019 - fait
Formation à l'application de boîte à outils FGI	États membres formés à l'application	CUA	TRI3 2019 - en cours
Encourager la création de FGI nationaux et d'écoles – <b>Supports de formation</b>	Écoles de la GI nationales créées dans tous les états membres	PFN et des organisateurs des FGIN	TRI4 2019 - en cours
Création de processus multi-acteurs	Des processus multi-acteurs fonctionnels et inclusifs au niveau national	PFN et des organisateurs des FGIN	TRI1 2020
Faciliter l'accès des experts régionaux à des bourses pour suivre des formations dans les Écoles de la GI	Une équipe d'experts nationaux	PFN et des organisateurs de FGIN & FGIR & CER	TRI1 2020

Contribuer à l'identification des thématiques annuelles	Thématiques annuelles localisées au niveau régional	PFN et organisateurs des FGIN	TRI1 & TRI2 2020
Définir des KPI par pays (processus)	KPI par pays à communiquer	PFN et organisateurs des FGIN	TRI2 2020
Programmer et organiser les FGI nationaux <b>au plus tard en juin</b> de chaque année	FGI nationaux organisés au plus tard en juin 2020 & 2021	PFN, organisateurs de FGIN et de FGIR & CER	TRI1 & TRI2 2020
<b>Objectif : 2</b>	<b>Renforcer le FGI national existant pour les états membres qui en ont un</b>		
<b>Actions prioritaires</b>	<b>Résultat</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Trimestre de départ</b>
Développement d'une boîte à outils FGI	Boîte à outils FGI en anglais et en français	CUA	TRI3 2019 - fait
Formation à l'application de boîte à outils FGI	États membres formés à l'application	CUA	TRI3 2019 - en cours
Soutenir l'organisation du FGI national et de l'École de la GI nationale - <b>Boîte à outils FGI mise à disposition</b>	FGI nationaux et Écoles des FGI organisés	PFN & organisateurs de FGI	TRI3 2019 - en cours

Encourager et favoriser la diversité dans les processus multi-acteurs	Des processus multi-acteurs fonctionnels et inclusifs au niveau national	PFN organisateurs FGIN et des	TRI3 2019 – en cours
Faciliter l'accès des experts régionaux à des bourses pour suivre des formations dans les Écoles de la GI	Assistance apportée aux régions	PFN organisateurs FGIN & FGIR et des	TRI1 2020
Contribuer à l'identification des thématiques annuelles	Thématiques annuelles localisées au niveau des pays	PFN organisateurs FGIN et de	TRI1 2020
Définir des KPI par pays	KPI par pays à communiquer	PFN organisateurs FGIN et des	TRI1 2020
Programmer et organiser les FGI des différents pays <b>au plus tard en juin</b> de chaque année	55 FGI nationaux au plus tard en juin de chaque année	PFN organisateurs FGIN & FGIR et des	TRI1 & TRI2 2020
<b>Objectif : 3</b>	<b>Renforcer les FGI régionaux (SAIGF, FGI-AC, FGI-AE, FGI-AO et FGI-AN)</b>		
<b>Actions prioritaires</b>	<b>Résultat</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Trimestre de départ</b>
Développement d'une boîte à outils FGI	Boîte à outils FGI en anglais et en français	CUA	TRI3 2019 - Fait

Formation à l'application de boîte à outils FGI	États membres et CER formés à l'application	CUA	TRI3 2019 - en cours
Mesures de soutien en faveur des FGI/Écoles régionaux	Fait dans la CEDEAO & la CAE	CUA	TRI3 2019 & TRI4
Échange de savoir-région sur la formation - CEDEAO	Présence de personnes de régions différentes aux réunions	CUA/Experts PRIDA	TRI4 2019
Comité directeur inclusif	Les CER et les organisateurs régionaux sont membres du comité de surveillance de l'initiative PRIDA	CUA	TRI4 2018
Apporter un soutien pour l'organisation des FGI régionaux une fois que tous les FGI nationaux de la région ont eu lieu	Flux rationalisé de thématiques provenant des FGI nationaux	Organisateurs des FGI régionaux/CER	TRI2 & TRI3 2020
Promouvoir la progression des thématiques transversales remontées des FGI nationaux aux FGI régionaux	Position régionale commune sur certaines thématiques remontées par les FGI nationaux	Organisateurs des FGI régionaux/CER	TRI2 & TRI3 2020
Encourager la diversité de la représentation dans les forums aux niveau régional et continental – jeunes, hommes/femmes, etc.	Processus multi-acteurs fonctionnels et diversifiés dans toutes les régions	Organisateur de FGI régional/CER	TRI4 2019

Créer des groupes de travail régionaux sur la GI composés d'experts clés de la région	Groupes de travail régionaux sur la GI composés d'experts clés de la région créés.	Organisateurs des FGI régionaux/CER/CUA	TRI3 2019 - en cours
Renforcer le lien entre le FGI régional et les CER et d'autres organes régionaux actifs, ex. : CEDEAO, CAE, CEEAC, CDAA, UMA	Collaboration durable avec les CER et les autres acteurs	Organisateurs des FGI régionaux/CER/CUA	TRI1 2019
Dans chacune des cinq régions, collaboration et partenariat solides avec un établissement d'enseignement supérieur/de recherche.	Création de centres d'excellence régionaux sur la GI	Organisateur de FGI régional/CER/CUA	TRI2 2020
Définir des KPI par région	KPI définis dans 5 régions	Organisateurs des FGI régionaux/CER/CUA	TRI2 & TRI3 2021
Programmer et organiser les FGI régionaux au plus tard en juillet -septembre de chaque année	5 FGI régionaux et Écoles de FGI entre juillet et sept.	Organisateurs des FGI régionaux/CER/CUA	TRI2 & TRI3 2020
<b>Objectif : 4</b>	<b>Renforcer le FGI continental - FGI Africain</b>		

<b>Actions prioritaires</b>	<b>Résultat</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Trimestre de départ</b>
Charte du FGI Africain	Charte du FGI Africain adoptée en 2017 en Égypte	CUA, GCMA prov.	TRI1 2017
GCMA du FGI Africain	GCMA de l'AFIGF créé en 2018 au Soudan	CUA, sec. du FGI	2018
FGI des jeunes africains	Premier FGI des jeunes à Ndjaména (Tchad) en ouverture du FGI Africain 2019.	Sec. du FGI Africain, GCMA, CUA	TRI3 2019
FGI et École du FGI continentaux	Ndjaména (Tchad)	Sec. du FGI Africain, GCMA, CUA, APC	TRI3 2019
Encourager la diversité de la représentation dans les forums aux niveau régional et continental – jeunes, hommes/femmes, etc.	Des processus multi-acteurs fonctionnels et inclusifs au niveau du continent	Sec. du FGI Africain, CUA	TRI4 2018 en cours
Organiser des ateliers de formation de formateurs	Équipe continentale d'experts	Organisateurs des FGI régionaux, CER, CUA	TRI2 2019
Renforcer le FGI et l'École de la GI continentalux avec le soutien actif des CER	Collaboration avec les CER	Organisateurs des FGI régionaux, sec.	TRI4 2019 – en cours

		du FGI Africain, CUA, CER, APC	
Développer les modalités d'une position africaine commune sur la GI à partir de la contribution des FGI nationaux et régionaux	Harmonisation continentale des positions communes sur la gouvernance de l'Internet	MS, PFN/Organisateurs nationaux et régionaux/CUA/GCMA	TRI4 2018 - en cours
Plateforme consacrée aux débats et aux problèmes émergents dans le domaine de la GI	Plateforme numérique PRIDA	CUA	TRI4 2019
Rationaliser le mécanisme de reddition de compte et de feedback entre FGI nationaux, régionaux et continentaux et entre le FGI mondial et le FGI africain	Synergies rationalisées entre FGI nationaux, régionaux, continental & mondial	Organisateur de FGI national & régional/CER & CUA	TRI3 2019
Définir KPI continentaux	KPI continentaux définis	Organisateurs des FGI régionaux, CER, CUA	TRI3 2020
Programmer et organiser les FGI continentaux au plus tard en octobre de chaque année avant le FGI mondial	FGI continental en octobre 2020 au plus tard	Organisateurs des FGI régionaux, sec. du FGI, CUA	TRI3 2019



<b>Objectif 5 :</b>		<b>Renforcement des capacités – hors ligne/en ligne</b>	
<b>Actions prioritaires</b>	<b>Résultat</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date de commencement</b>
Acteurs de l'Internet	Modules de formation sur la GI développés pour la communauté Internet africaine.	CUA	TRI2 2019
Ateliers de formation de formateurs pour les organisateurs nationaux et régionaux en mai 2019	Ateliers de formation de formateurs : 70 personnes de toutes les régions formées	CUA	TRI2 2019
Profiter des formateurs à la GI PRIDA pour animer des formations dans les Écoles de la GI aux niveaux national, régional et continental	Une équipe d'experts formés à la GI	Formateurs PRIDA, Organismes régionaux et nationaux & CUA	TRI4 2019 – en cours
Personnaliser et développer une formation conviviale et entièrement intégrée sur la GI pour les groupes de parties prenantes d'Internet africaines à partir des modules de formation sur la	Contenu en ligne & hors ligne personnalisé pour la communauté Internet (français et anglais)	CUA	TRI4 2019 - en cours

GI développés par les experts en formation			
Personnaliser le contenu de formation pour qu'il soit utilisé hors ligne et en ligne par les diplomates et les responsables politiques de premier plan africains - disponible en anglais et en français	Supports de formation hors ligne et en ligne pour les diplomates (français et anglais)	CUA	TRI4 2019 en cours
Réaliser une étude sur la viabilité des écoles de FGI aux niveaux national, régional et continental.	Un rapport d'étude	CUA	TRI4 2019- en cours
Formation dans le pays en partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur/de recherche pour la viabilité	Programme et contenus commun à tout le continent	PFN, organisateurs de FGIN, CER et CUA	TRI2 2020

Explorer les mécanismes de collaboration avec les établissements de formation aux niveaux national, régional et continental dans le but de créer des centres d'excellence régionaux sur la GI	Collaborations avec des établissements de formation aux niveaux national, régional et continental	PFN, organisateurs de FGIN et de FGIR, sec. du FGI Africain & CUA	TRI2 2020
<b>Objectif : 6</b>	<b>Services de coaching et Clinique de la politique numérique</b>		
<b>Actions prioritaires</b>	<b>Résultat</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Trimestre de départ</b>
Développer un cadre d'assistance sur demande pour la Clinique de la politique numérique	Services de coaching sur demande par l'intermédiaire des cliniques numériques	Experts CUA/PRIDA	TRI1 2020
Créer une Clinique de la politique numérique	Clinique de la politique numérique créée	Experts CUA/PRIDA	TRI3 2020
Services de coaching destinés aux responsables politiques et aux diplomates	Capacité renforcée des états membres à négocier la politique régionale et internationale en matière de GI, les problèmes techniques et juridiques	Experts CUA/PRIDA/AUCS EG	TRI3 2020

Favoriser l'émergence de communautés de pratiques sur le thème de la GI, composées de chercheurs, de praticiens, d'experts techniques, de l'AUCSEG et de responsables politiques	Communautés de pratiques créées sur les questions de GI, composées de chercheurs, de praticiens, d'experts techniques, de l'AUCSEG et de responsables politiques	CUA/CER/Experts PRIDA/PFN de l'AUCSEG, Organismes nationaux et régionaux	TRI4 2020
--	--	--	-----------

## 6.0 ANNEXES

### Annexe 1

**Tableau 4 : Taxonomie désagrégée de la gouvernance de l'Internet**

Domaine fonctionnel	Tâches	Principal acteur institutionnel
Contrôle des ressources Internet critiques	Supervision centrale des noms et des numéros	ICANN, IANA, US DoC
	Conception techniques des adresses IP	IETF
	Approbation des nouveaux domaines de premier niveau	ICANN
	Attribution des noms de domaine	Bureaux d'enregistrement
	Surveillance du fichier de la zone racine	US DoC/NTIA
	Distribution des adresses IP (attribution)	IANA, RIR, LIR, NIR, ISP
	Gestion du fichier de la zone racine	IANA
	Système autonome de distribution des numéros	IANA,
	Registres Internet régionaux qui font appel à des serveurs racine Internet	VeriSign, Cogent,
Définition des normes Internet	Autres entités qui répondent aux requêtes DNS (Milliards par jour)	Opérateurs de registre (VeriSign, autres)
	Attribution des numéros de protocole	IANA
	Conception des normes fondamentales de l'Internet	IETF
	Conception des normes standard pour le Web	W3C
	Création d'autres normes de communication	UIT, IEEE, MPEG, JPEG, ISO, autres
	Faciliter l'interconnexion des réseaux multilatéraux	Opérateurs Internet Exchange Point

Coordination des accès et des interconnexions	Accords d'échange de trafic et de transit Internet Interconnect	Opérateurs de réseau privé, réseaux de contenu, CDN
	Définir des normes pour l'interconnexion (ex. : BGP)	IETF
	Gestion du réseau (Qualité du service)	Opérateurs de réseau privé
	Définition de politiques sur utilisation et l'accès des utilisateurs finaux	Opérateurs de réseau privé
	Régulation des accès (ex. : Net Neutralité)	Pouvoirs publiques/organismes nationaux
IV. Gouvernance de la cybersécurité	Sécuriser Infrastructure réseau	ISP, opérateurs de réseau, réseaux d'utilisateurs finaux privés
	Conception des normes de cryptage	Organismes de normalisation
	Réglementation/application de la cybersécurité	Législation nationale/Accords multilatéraux
	Correction des failles de sécurité des logiciels	Éditeurs de logiciels
	Gestion des correctifs	Utilisateurs finaux privés
	Sécuriser le routage, l'adressage, les DNS	Opérateurs de réseau, IETF, bureaux d'enregistrement
	Répondre aux problèmes de sécurité	Intermédiaires de confiance CERT/CSIRT
V. Intermédiation de l'information	Sites internet d'authentification	Autorités de certification
	Facilitation des transactions commerciales	Sites de vente en ligne, intermédiaires financiers
	Médiation des demandes de suppression de contenu des pouvoirs publics (pouvoir discrétionnaire de censure)	Moteurs de recherche, sociétés de médias sociaux
	Mise en place de politiques de confidentialité (par des accords et des contrats d'utilisateur final)	Médias sociaux, intermédiaires publicitaires, fournisseurs de messagerie électronique, opérateurs de réseau
	Médiation d'applis (lignes directrice, application)	Fournisseurs de smartphones (ex. : Apple)
	Répondre au harcèlement en ligne et à la diffamation	Intermédiaires de contenu
	Réglementer la confidentialité, réputation	Dispositions du droit commun et du droit constitutionnel sur la liberté de parole
VI. Application des droits de propriété intellectuelle basée sur l'architecture	Médiation des demandes de données à caractère personnel des pouvoirs publics	Intermédiaires de contenu, opérateurs de réseau
	Résolution des litiges sur les marques et noms de domaine	ICANN UDRP, bureaux d'enregistrement, prestataires agréés de services de résolution des litiges
	Suppression du contenu qui porte atteinte à des droits d'auteur	Intermédiaires de contenu
	Application algorithmique (ex. : classement des résultats de recherche)	Sociétés de moteur de recherche
	Blocage de l'accès des utilisateurs qui ne respectent pas les règles	Opérateurs de réseau/ISP
	Application des DPI associés aux systèmes de noms de domaine	Registres/Bureaux d'enregistrement
	Réguler l'application des DIP en ligne	Législation nationale, traités internationaux
Politiques sur les brevets basées sur les normes	Organismes de normalisation	

	Instauration du secret professionnel dans l'intermédiation de contenu	Moteurs de recherche, moteurs de réputation
--	---	---

Source : DeNardis et Raymond, (2013)







	<b>PAYS</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
51	Sao Tome & Principe	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	-
53	Maroc	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	Congo	-	-	-	-	-	-	-	X	X
55										

Légende : X = a eu lieu

- = n'a pas eu lieu